

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
Direction Départementale des Territoires

LIVET-ET-GAVET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative au projet d'aménagement hydroélectrique de Rioupéroux
SAS Rioupéroux Energies**

Par arrêté préfectoral n° 38-2025-036-DDTSE01 du 05 février 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 03 mars 2025 à 09 heures au vendredi 04 avril 2025 à 12 heures.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, une autorisation environnementale ou refus, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques et du défrichement en application du code forestier.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est la Préfète de l'Isère.

Mme Pénélope VINCENT-SWEET, consultante en environnement, a été désignée commissaire enquêtrice sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Elle sera présente, en mairie pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

- le lundi 03 mars 2025 de 09 h à 12 h
- le mercredi 19 mars 2025 de 09 h à 12 h
- le vendredi 04 avril 2025 de 09 h à 12 h

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairie de Livet-et-Gavet, et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier.

Sont joints au dossier d'enquête et mis à disposition du public selon les mêmes modalités :

- un rapport sur les incidences environnementales
- l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE de Drac Romanche

- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5992> et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie précitée,

- reçues par la commissaire enquêtrice, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,

- adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Livet-et-Gavet, (Mairie – route des Alpes – 38220 LIVET ET GAVET), siège de l'enquête, en mentionnant « Enquête publique relative à l'aménagement hydroélectrique de Rioupéroux - à l'attention du commissaire enquêteur »,

- transmises sur le registre dématérialisé et mis à disposition du public sur l'adresse électronique suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5992> jusqu'au vendredi 04 avril 2025 à 12 h,

- transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5992@registre-dematerialise.fr,

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5992> et donc visibles par tous.

Les observations transmises par voie postale et « registre » seront consultables à la mairie siège en version papier.

Une réunion d'information et d'échange avec le public est prévue le lundi 10 mars 2025 de 18 heures à 20 heures à la salle des fêtes de la mairie située au 31, route des Alpes – 38220 Livet-et-Gavet. À l'issue de cette réunion publique, un compte rendu sera établi par la commissaire enquêtrice et annexé au dossier d'enquête.

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : SAS Rioupéroux Energies - 213 cours Victor Hugo - 33130 Bègles - cecile.bidault@valorem-energie.com . Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Livet-et-Gavet, et sur le site des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr .